

## **Mémo dépôt Sacem « musique de film » - (v1 mai 2009)**

1/ Le compositeur doit se procurer auprès de la Sacem (téléchargement sur [sacem.fr](http://sacem.fr) ou demande d'envoi par courrier) : au moins 2 bulletins de déclaration d'une œuvre + fiche technique audiovisuelle.

- 1<sup>er</sup> bulletin : déclaration de l'œuvre musicale. genre : musique de film, droits « monde entier ». Si plusieurs œuvres, autant de bulletins bien-sûr !
- 2<sup>ème</sup> bulletin : remplir un bulletin avec le titre du film. Uniquement indicatif, il permet à la Sacem de faire le lien entre le nom du ou des morceaux morceau et le titre du film.
- fiche technique audiovisuelle : indiquer, en cumulant les occurrences le cas échéant, la durée utilisée en seconde de chaque œuvre. Exemple : si « titre1 » intervient 3 fois dans le film, ne l'indiquer qu'une fois en cumulant la durée des trois occurrences.

Par ailleurs, le compositeur (ou le monteur son ou le mixeur ou le réalisateur) doit remplir la « cue-sheet » du film, en reprenant les infos portées sur la fiche technique AV. Cf modèle joint. Nb : infos en haut à gauche seront remplies par le diffuseur le cas échéant.

2/ Le compositeur dépose à la Sacem :

- les bulletins de déclaration,
- la fiche technique audiovisuelle,
- la cue-sheet,
- le dépôt sonore ou la partition des œuvres.

3/ Le producteur ou l'école fait suivre au distributeur ou au diffuseur la cue-sheet, qui doit accompagner toute exploitation du film : c'est le document permettant au diffuseur de déclarer correctement l'exploitation à la Sacem.

Pour info aux compositeurs, il est à noter que la diffusion en festivals ne produit pas de droits d'auteurs significatifs. Par contre toute exploitation TV, internet VOD ou reproduction sur DVD commercialisé, doit entraîner le versement de droits d'auteur, aussi modestes soient-ils. Pour la France, compter un délai d'un an entre la diffusion et le versement des droits, deux ans pour l'étranger.

Pour vous faciliter la lecture et le suivi des droits, il est recommandé de nommer ses morceaux écrits spécialement pour un film avec un titre qui commence par un mot clé emprunté au titre du film.